

BULLETIN D'INFORMATION Mois de février 2016

Sommaire :

- **Le mot du président.**
- **Invitation à notre Assemblée Générale**
- **Pouvoir**
- **Inscription aux formations**
- **L'ASAD PDL est née**
- **Le frelon asiatique : un point de vu de la science**
- **Rappel pour la déclaration des ruchers**
- **Petites annonces**

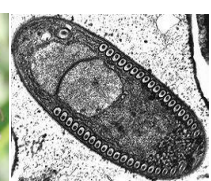
Le mot du président

Chers collègues, adhérentes et adhérents,

Bulletin après bulletin, votre association, l'ASAD, essaye plusieurs fois dans l'année de vous transmettre toutes les informations que nous recevons. Dans le dernier bulletin, abondant et bien diversifié, nous vous avons apporté des données intéressantes sur les enjeux de l'apiculture de demain : article fait par notre trésorier, Luc Gouverneur, par ailleurs président du collège « amateurs » du GDS. Cet article résume bien la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les « petits » apiculteurs. Notre secrétaire, Nicolas Thorin, a réalisé un article sur les insectes piqueurs, bien détaillé et explicite : c'est tout un domaine sur lequel il sera peut être nécessaire de revenir quand on voit les graves menaces et les virus transmis en ce moment par des insectes qu'il faudra peut être apprendre à connaître. Vous avez pu lire aussi un article que l'on doit aux adhérents sur la précédente campagne d'essaimage, chacun a le droit de savoir ce qui s'est passé. Claude David vous a fait un résumé de la lutte contre le frelon asiatique dans l'année avec des données utiles à savoir. Je n'oublie pas tous ceux qui travaillent dans l'ombre mais font tous un travail efficace. Avec notre expérience dans le domaine de la lutte contre le frelon asiatique, nous avons été contacté par nos collègues de la Seine Maritime pour leur apporter notre acquis dans ce domaine. Nous nous sommes déplacé à deux, pendant leur assemblée générale, et je crois que leur adhérents ont bien apprécié ce que nous avons pu leur apporter. Certains là bas pensent que des frelons arrivent toujours par le port du Havre.

Maintenant tournons nous vers 2016, il y a encore beaucoup de choses à faire, tout d'abord faire en sorte que les apiculteurs « amateurs » ou dits de « loisirs » soient reconnus comme il se doit aussi bien au GDS que dans les nouvelles structures édifiées au niveau régional. Vous pouvez encore compter sur l'ASAD. Il faut aussi réorganiser la lutte contre le frelon asiatique en développant le nombre d'adhérents formés et donc les équipes appelées à intervenir sur le terrain. Pour cela nous avons l'intention d'organiser une nouvelle formation pour les volontaires au certificat « certibiocide ». Il faut aussi trouver des volontaires pour tenir la permanence téléphonique pendant la campagne d'essaimage et d'autres adhérents qui acceptent d'aller chercher les essaims où ils se trouvent, mais ça c'est presque un devoir d'apiculteur !

Cette année, nous avons bien l'intention d'organiser des cours de formation pour nos jeunes adhérents, cela se fera sur trois journées au mois d'Avril, avec travail sur la ruche.



Surtout en 2016, il nous faut trouver les aides et le financement pour toutes nos actions. Dans ce domaine aussi, chacun peut apporter son aide à l'association. Vous avez pu le constater lors de votre adhésion, le montant demandé est très faible, comparativement à beaucoup d'autres associations comparables, il faudra réfléchir ensemble à cette situation.

Lors de notre assemblée générale le 5 Mars, il sera distribué à chaque présent les nouvelles fiches sur les maladies éditées par la Fnosad, ces fiches sont bien faites, elles constituent des documents à conserver. Les connaissances pour les sujets concernés n'évoluent que lentement. Dans le même domaine, je vous invite à vous abonner à la revue « La Santé de l'Abeille » qui est sûrement une des meilleures qu'un apiculteur peut trouver pour développer ses connaissances. Nous distribuerons également des registres d'élevages, document indispensable à présenter lors d'un contrôle de vos ruchers. Vous pourrez aussi retirer vos commandes de matériel passées chez Freslon. Nous avons invité nos collègues des départements voisins du Maine et Loire et de la Sarthe, ils pourront vous témoigner de la situation dans la Région.

A Bientôt, lors de notre A.G.

Yvon Le Dantec

Assemblée générale de l'ASAD de Loire-Atlantique

**Samedi 5 mars 2016
au lycée du Loquidy à Nantes**

Appel à candidature : Nous avons besoin de bonnes volontés
Merci à ceux qui souhaitent intégrer le conseil d'administration d'adresser vos
candidature par courrier à
Luc GOUVERNEUR, 2 rue Dugast- Matifeux 44 000 NANTES

Formation CERTIBIOCIDE en avril : que ceux qui seraient
intéressés, notamment dans le cadre de la lutte contre le frelon
asiatique, adresse leur candidature à Yvon Le Dantec,
président de l'ASAD :

Mail : yvon.ledantec894@orange.fr, ou téléphone au 02 40 40 45 22



Vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale de l'ASAD, vous souhaitez donner votre pouvoir à un autre adhérent, merci de compléter le document suivant et le donner au votant :

POUVOIR

Je soussigné.....

donne pouvoir à

pour voter lors de l'assemblée générale de l'ASAD

du 5 mars 2016,

Formation des « débutants » :

L'ASAD44 prévoit une formation à la conduite sanitaire du rucher en direction des débutants (qu'ils soient vrais débutants en apiculture ou avides d'une remise à jour des connaissances). Cette formation, théorique et pratique, se tiendra sur trois samedis au printemps.

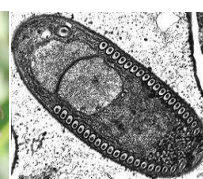
Afin d'organiser au mieux les dates de disponibilité du plus grand nombre, ainsi que des équipes qui permettent une bonne manipulation de tous les participants, **merci de vous pré-inscrire en indiquant vos indisponibilités** auprès d'Yvon Le Dantec, par courriel à yvon.ledantec894@orange.fr, ou par téléphone au 02 40 40 45 22.

Cette formation est gratuite et réservée à nos adhérents.

Les DATES :

- Formation théorique : samedi 12 mars au LOCQUIDY de 10 h 00 à 17 h 00
- Formation pratique : les samedis 9 avril et 21 mai de 11 h 00 à 16 h 00

Merci de prévoir un pique nique !



L'ADSA-PdL est née !

L'ADSA-PdL (Association de Défense Sanitaire des Abeilles des Pays de Loire) a été officiellement créée en décembre 2015. Elle regroupe les associations sanitaires apicoles de la région, à raison de trois représentants par département. Le département de Vendée n'a pour le moment pas souhaité participer, de même que le collège « pro » de la section apicole au GDS de Loire-Atlantique. Mais ils y ont leur place. Notre département y est donc actuellement représenté par l'ASAD44, ainsi que par le collège amateur de la section apicole au GDS44. Le président en est Jean-Luc Denéchère, qui est également président de l'ASAD49.

Pourquoi, me direz-vous, une nouvelle organisation apicole ? Parce que dans un avenir très proche, tout va se décider au niveau régional. Pour faire court, nous avons déjà proposé, sur le même modèle et les mêmes conditions, notre reconnaissance en tant que section régionale apicole à la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Multi-Espèces), organisme chargé par l'Etat d'organiser l'OVS animal (Organisme à Vocation Sanitaire), nouvelle organisation régionale multi-espèces qui devrait être officiellement en charge du sanitaire animal par filières dans la région. Mais notre candidature avait été alors rejetée sous deux prétextes : que nous ne regroupions pas tout le monde (y pouvions nous quelque chose ?) et que nous ne donnions pas le pouvoir (par deux voix contre 1) aux professionnels (est-il possible de faire du sanitaire en divisant, sans parler des départements où les pros ne veulent pas se présenter ?). Toutefois, le rôle du GDS comme organisateur des OVS étant provisoire, apparemment insatisfaisant, et donc susceptible d'être remis en cause, il était urgent pour la représentation au niveau régional de la filière apicole de créer une structure et de prouver son implication effective sur le terrain.

Le nouveau Conseil d'Administration s'est mis au travail, et a décidé, pour commencer, de s'attaquer au problème du frelon asiatique dans les quatre départements participants. Pour faire court, le but est triple : développer dans les départements 49, 53 et 72 ce qui est fait par l'ASAD dans le 44, à savoir mettre en place des équipes de destructeurs formés, mettre en place une politique commune de piégeage de fondatrices, puis centraliser les informations afin de pouvoir mesurer l'impact réel par secteurs du piégeage de printemps sur le nombre de nids découverts.

Le frelon asiatique étant classé en catégorie II, c'est donc bien à la filière de prendre en charge la gestion de l'invasion dans le cadre de la protection des ruchers. Mais pour réussir, il faut l'implication du plus grand nombre. Si nous sommes en avance en ce qui concerne la destruction, nous avons tout à faire au niveau piégeage, mais aussi surtout sur le retour des informations et de leur traitement. Heureusement pour nous, nous ne sommes plus seuls désormais, puisque nous pouvons maintenant compter sur cette nouvelle organisation régionale pour mutualiser et dynamiser la lutte.

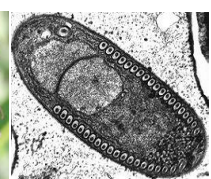
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les mois à venir et ferons éventuellement appel à vous.

Luc Gouverneur



← **Maladie des ailes déformées**

Extrait des fiches techniques FNOSAD enregistrées sur le site de l'ASAD



Le frelon asiatique : un point de vue de la science.

Par Luc Gouverneur

Le 23 janvier dernier était organisée au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes une conférence de Claire Villemant sur le frelon asiatique. Claire Villemant est la responsable de la collection d'hyménoptères du Muséum de Paris, et avec Éric Darrouzet de l'Université de Tours, la scientifique spécialiste du frelon asiatique en France. Inutile de dire que les apiculteurs s'étaient déplacés en nombre pour écouter le point de vue de la science sur ce qui est actuellement une de leurs principales préoccupations.

Un point de vue, c'est bien de cela qu'il s'agit, au propre sens du terme. Ce qui sous entend qu'il puisse bien sûr y en avoir d'autres... Dont celui de l'apiculteur, qui voit, impuissant, disparaître ses abeilles. Quand ce ne sont pas ses ruches !

Néanmoins, ne crachons pas dans la soupe. Nous ne pouvons que nous réjouir que des scientifiques se penchent sur notre problème d'éleveur, d'autant plus quand les « autorités compétentes » s'en sont lavé les mains depuis le début. Mais ne nous leurrions pas non plus, en imaginant que, d'un autre point de vue, on puisse avoir la même vision d'une chose. Laissons donc les scientifiques travailler à leur manière, et retournons dans nos ruchers. Tout en leur empruntant ce qu'ils peuvent nous apporter.

Voici ci-dessous quelques points intéressants que j'ai noté pour vous lors de la conférence :

Contrairement au frelon européen, il n'y a pas de distinction à l'œil nu entre une grande ouvrière et une jeune reine (3.5 cm de longueur).

Le frelon adulte ne se nourrit que de jus sucré. Seules les larves consomment de la bouillie de viande (de thorax d'abeille entre autres). Les ouvrières adultes ne consomment donc pas d'abeilles.

Les nids se situent pour 70% à plus de 10 mètres. Mais 4% sont à moins de 2 mètres. Le milieu urbain contient 49% des nids, du moins de ceux qui sont découverts. Le milieu agricole en héberge 43%, la forêt 7%, et les zones humides 1%.

Un grand nid peut produire en moyenne 13 000 individus pendant la saison. Et plusieurs centaines de futures reines potentielles ! Au maximum, vers octobre, s'y trouvent environ 1800 à 2000 ouvrières en même temps.

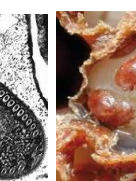
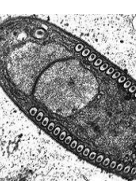
L'analyse des jabots au retour des ouvrières montre que les proies sont diverses : guêpes, araignées, syrphes, punaises, mouches, et... abeilles. Les abeilles à miel forment 66% de cette bouillie dans le milieu urbain, 35% dans le milieu agricole, et 33% dans les forêts.

Mais où en est la recherche sur la lutte ? Quelles sont les pistes ?

Des recherches ont été effectuées sur des parasites du frelon, mais aucun n'a aboutie, le parasite ne s'attaquant qu'aux individus et parasitant également d'autres espèces d'insectes, comme les bourdons.

La découverte du Jardin des Plantes de Nantes concernant la plante carnivore appelée sarracénie ne présente pas d'intérêt pour le moment, cette plante ne vivant que dans le milieu très spécial des tourbières. L'analyse de 203 urnes de sarracénies a montrée qu'elles contenaient en tout 1388 insectes (dont 702 mouches, 673 frelons asiatiques, 6 frelons européens et 1 poliste).

Les recherches en cours se portent sur les phéromones (géraniol et extrait de sarracénie...) et les méthodes de détection précoce des nids, ainsi que sur les méthodes alternatives pour diminuer le stress causé aux abeilles.



Nous le savons, les scientifiques sont contre le piégeage des fondatrices, qui pour eux est contreproductif et provoque des dégâts collatéraux sur d'autres espèces en danger. Ils proposent néanmoins le piégeage dans les ruchers, lors des attaques d'automne, ainsi que la destruction des nids le plus tôt possible.

Il serait intéressant de pouvoir mesurer l'impact réel du piégeage des fondatrices sur la présence des nids par secteurs (voir article sur l'ADSA-PdL). Un autre point de vue ? Pourquoi pas ? Le nôtre en tous cas ! Toujours est-il qu'étant donné la capacité des nids de frelon à reconstituer ses troupes devant les ruches, le piégeage d'automne, même très réussi, nous fait certainement plus plaisir qu'il n'est efficace. Et le problème principal reste bien celui du stress, de la nourriture qui n'entre pas en quantité et qualité au moment où les colonies en ont besoin, de la baisse ou l'arrêt de ponte, et des conséquences qui ne sont effectives que parfois plusieurs mois après, en rapport avec la quantité ouvrières/réserves et l'optimisation de la durée de vie de ces ouvrières, deux points vitaux pour la réussite de l'hivernage.

Car enfin, quelle filière d'élevage accepterait de voir ainsi et à cette échelle détruire son cheptel sans ne rien faire ? Le mieux reste de travailler ensemble, intelligemment et sans nous opposer.

L'ASAD44 a déjà montré l'exemple au niveau régional. Alors, on continue ? On s'organise ?

Rappel : Déclaration des ruches

Il est toujours important de déclarer ses ruches, ne serait ce que pour vous protéger en cas d'accident vers des tiers. Pour cela, vous avez le choix :

Soit vous le faites par courrier et un document CERFA à cet effet existe et est disponible sur internet sous : www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do

Soit vous le faites par internet, par télé rucher à l'adresse suivante : <https://identification.agriculture.gouv.fr/login?service=https://alim.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers/faces/index.jsp>

Fiches techniques :

Des fiches techniques créées par la FNOSAD sont disponibles dans notre site [apiculturesanitaire44.com](http://www.apiculturesanitaire44.com) à l'adresse suivante : <http://www.apiculturesanitaire44.com/pages/fiches-techniques.html>

Petites annonces :

Vends ruches et matériel d'apiculture:

- une colonie d'abeilles dans ruche Dadant 10 cadres.
- 3 ruches Dadant 10 cadres. sans d'abeilles
- 3 ruchettes Dadants 5et 6 cadres sans abeilles.
- Extracteur inox radiaire 9 cadres.
- Maturateur inox 50kg.et 100 kg
- Petit matériel : enfumoir, lève cadres, couteau à désoperculer
- Seau 10 kg en plastique.
- 15 hausses avec cadres et sans cadre
- 1 bac a désoperculer
- 5 combinaisons

Francis CARO
Tel : 09 61 53 74 12
mail : francis44600@hotmail.fr

